

A large blue rectangular graphic containing the title and subtitle. The title "COMMANDE PUBLIQUE PLACE SAINT-SAUVEUR" is centered in white, bold, uppercase letters, enclosed within a white bracket-like shape. The subtitle "Cahier des Charges" is centered below it in white, sans-serif font. A light blue circle is partially visible behind the title text.

COMMANDE PUBLIQUE PLACE SAINT-SAUVEUR

Cahier des Charges

Préambule

La ville de Caen souhaite réaliser une commande publique pour accompagner le nouvel aménagement urbain de la place Saint-Sauveur. La requalification de ce site s'effectue dans le contexte de la mise en valeur du patrimoine architectural et urbain de la ville. Cette commande marque la volonté de la ville de Caen de placer la création contemporaine au cœur de la cité en créant de nouvelles relations entre les œuvres et le public au travers du dialogue entre le patrimoine et les créateurs d'aujourd'hui.

I - PRESENTATION GENERALE DE L'OPERATION

A - Contexte de l'opération

1- Projet

Le piétonisation de la place Saint-Sauveur s'inscrit dans les objectifs de la ville de Caen à l'égard de l'urbanisme et de la création contemporaine.

Le projet vise à mettre en valeur le patrimoine historique constitué par cette place et répond à la volonté d'étendre l'hyper centre urbain de la ville. La commande publique doit permettre l'implantation d'une œuvre qui participera à la qualification de cet espace public dans l'imaginaire collectif de ses usagers.

La création contemporaine de cette place sera le premier élément marquant de la présence nouvelle de l'art contemporain dans la partie ouest de la ville où l'implantation de l'Artothèque de Caen dans le palais Ducal puis du Frac Basse-Normandie dans le quartier Lorge concourront à la recomposition urbaine.

2- Le comité de Pilotage

La ville de Caen est le maître d'ouvrage et le commanditaire du présent projet de commande publique. Dans le cadre de la procédure de la commande publique, un comité de pilotage est constitué. Il valide chacune des étapes de réalisation du projet, et veille à la bonne exécution de la commande.

Le comité de pilotage de la commande publique est composé comme suit :

Maîtrise d'ouvrage

- ✓ Philippe Duron, Député-Maire de Caen, Président du comité
- ✓ Samia Chehab, Maire-Adjointe chargée de l'innovation culturelle
- ✓ Xavier Le Coutour, Maire-Adjoint chargé de l'urbanisme, du logement et du renouvellement urbain
- ✓ Eric Vève, Maire-Adjoint chargé du commerce, de l'artisanat et des entreprises

Agents techniques

- ✓ Pascale Leillard, Directrice de la Culture, Ville de Caen/Caen la mer
- ✓ François Alleaume, Chargé de mission arts visuels et commande publique Ville de Caen/Caen la mer
- ✓ François Guillot, Directeur Général Développement Espace Public et Patrimoine

Maîtrise d'œuvre

- ✓ Bertrand Paulet, Architecte paysagiste

Direction régionales des Affaires culturelles

- ✓ Kléber Arhoul, Directeur Régional des Affaires Culturelles
- ✓ David Guiffard, Conseiller arts plastiques, DRAC
- ✓ Frédéric Henriot, Conservateur régional des monuments historiques, DRAC
- ✓ Dominique Laprie-Sentenac, Architecte des bâtiments de France, DRAC

Personnalités qualifiées

- ✓ Eric Lengereau, Directeur de l'ésam de C²
- ✓ Patrick Ramade, Directeur du Musée des Beaux-Arts de Caen
- ✓ Anne Langlois, Consultante, Directrice de 40mcube, Rennes
- ✓ Anthony Lebossé, Consultant, membre des 5.5 designers

3- Cadre légal

Le maître d'ouvrage entreprend le présent projet de commande publique, dans le cadre du dispositif de la commande publique tel que soutenu par le Centre national des arts plastiques et le Ministère de la Culture et de la Communication – Direction Générale de la création artistique.

B - Objectifs de l'opération

La commande artistique de la place Saint-Sauveur doit créer un dialogue inédit entre le cadre patrimonial de la place et la création contemporaine. Cette création sera intégrée dans le nouvel aménagement de la place qui lui redonne l'éclat initial de la restructuration urbaine effectuée au XVIII^e siècle, celui d'une place ouverte avec un plan en trapèze. Cette configuration de la place renforce les effets de perspectives sur les façades classiques avec un point de vue depuis l'entrée ouest de la place qui se termine sur le fronton monumental de l'église Saint-Sauveur.

La statue de Louis XIV à pied en habit d'empereur romain est le seul élément qui se dresse au centre de la place. Une réflexion sur son rôle et les éléments de sa mise en valeur peut être engagée par les créateurs.

La place Saint-Sauveur accueille le plus ancien marché de la ville. L'articulation entre les emprises au sol de la création artistique et le maintien d'un espace urbain multifonctionnel devra être traitée avec soin.

C - Présentation du cadre architectural

La place Saint-Sauveur est la plus ancienne place de la ville. Son marché est mentionné dans des écrits du XI^e siècle, il s'y déroule toujours chaque vendredi. Jusqu'au XVII^e siècle, la place garde son caractère médiéval avec sa forme allongée qui s'élargit progressivement vers l'église. A l'ouest, la place est fermée par les remparts de la ville. Le développement urbain de Caen au XVII^e siècle engendre, à l'époque classique, une grande opération d'urbanisme entre 1735 et 1775 : les bâtisses médiévales sont détruites pour être remplacées par des hôtels particuliers. Le plan masse est affirmé ainsi que l'unité des constructions des façades nord de la place, l'entrée de la place s'effectue à l'ouest pour ouvrir la perspective monumentale sur le fronton de l'église du Vieux Saint-Sauveur. Une statue d'Elie de Beaumont est érigée au centre de la place en 1873. Détruite à la seconde guerre mondiale, elle sera remplacée en 1960 par une statue de Louis XIV.

La rénovation de la place menée par Bertrand Paulet, architecte-paysagiste, va unifier le revêtement du sol en le traitant avec une vaste surface de pavés de grès de trois nuances de couleurs différentes (voir Annexe). L'aspect minéral de la place a été accompagné par un projet de végétalisation de deux pignons. La statue de Louis XIV sera avancée de 30 mètres vers l'entrée ouest de la place. Un programme de rénovation de la façade de l'église du Vieux Saint-Sauveur sera réalisé.

L'éclairage de la place va être traité d'une façon globale en libérant l'espace public des infrastructures : ni candélabres ni lanternes. L'ensemble de la place sera mis en lumière par une valorisation des architectures ou de certaines parties d'architecture des immeubles.

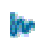




Outre les activités de marché hebdomadaire, la place Saint-Sauveur accueille également des spectacles de rues et des projections cinématographiques. Elle se trouve à un carrefour d'usages étant à quelques mètres de bouquinistes et du réseau de rues piétonnes qui irriguent le centre ville. La rue Ecuyère au sud de la place regroupe des antiquaires et de nombreux bars très fréquentés par les étudiants. A l'ouest de la place, deux équipements culturels dédiés à l'art contemporain vont être implantés : l'Artothèque de Caen dans le palais Ducal dès 2013 et le Frac Basse-Normandie au quartier Lorge à partir de 2015. Actuellement la place Saint-Sauveur regroupe des commerces de bouches (épiceries fines, restaurants et bars), de services (coiffeur, banque, immobilier) et de vente.

L'église du Vieux-Saint-Sauveur est une salle qui accueille des manifestations culturelles qui vont du livre ancien à l'art culinaire, de la scène artistique locale à la présentation d'artistes internationaux dans le cadre de festival.

Annexe :

- I. Ville de Caen, présentation
- II. Place Saint-Sauveur, présentation
- III. Historique de la présence de la statue de Louis XIV à Caen
- IV. Préfiguration des nouveaux aménagements de la place saint-Sauveur
- V. Plans de la place Saint-Sauveur
- VI. Photographies aériennes de la place
- VII. Vues des événements sur la place
- VIII. Aperçu du cadre architectural de la place

D - Calendrier prévisionnel de l'opération

 22 juin :	présélection des candidats sur dossier
 3 septembre :	audition des candidats présélectionnés sur esquisse
 octobre :	études d'avant-projet définitif
 novembre :	étude d'exécution
 1 février 2013 :	inauguration de la commande publique

E – Enveloppe budgétaire de la commande

L'enveloppe consacrée, en terme de coût d'objectif et hors études de projet, comprenant cependant toutes les dépenses liées à l'opération, indemnités, publicités, rémunération, frais de production et de monstration de l'œuvre d'art réalisée, est estimée à 150 000 € TTC.

II - PROGRAMME DE L'OPERATION

A - Définition de la commande

La réflexion engagée par le comité de pilotage s'est portée en premier lieu sur la statue de Louis XIV, sur l'histoire de son implantation et sa fonction sur la place. En effet, le projet urbain de la place Saint-Sauveur engendrera une nouvelle visibilité de cet espace public, une nouvelle perspective de ses volumes et de ses ambiances et une nouvelle lisibilité de ses contours ou de ses limites. Il apparaît dès lors que la statue et son socle devraient prendre un sens nouveau sur lequel les candidats devront s'interroger. Ainsi le principe de la création devra prendre en compte les volumes constitués par la statue et par son socle.

La commande publique doit aussi se réaliser avec un regard global sur le site de la place Saint-Sauveur. Elle contribue à la requalification urbaine de l'espace public. A l'image des créations artistiques présentes dans les grandes capitales européennes, cette création permettra une rencontre sensible entre les créateurs contemporains et le patrimoine de la ville. A travers cette commande, la ville de Caen souhaite fortifier le lien entre les usagers de la place et la création contemporaine.

L'œuvre participe à l'appréhension du monde et de l'espace où elle est implantée. Le programme de la commande est ouvert à l'ensemble des pratiques contemporaines. Les usages de la place par le public, la formalisation des entrées de la place pourront faire partie des paramètres à prendre en compte dans la commande publique.

B - Programme technique

La mise en œuvre et le fonctionnement de l'œuvre d'art ne devront pas être de nature à remettre en question les fonctionnements techniques, organisationnels et structurels de la place Saint-Sauveur. L'attention du créateur est attirée sur son obligation, s'agissant de l'installation d'une œuvre au sein d'un espace public, de ne pas contrevenir aux normes, règles ou recommandations officielles en vigueur.

Il est rappelé que les lieux sont accessibles à tous types de publics et confort d'usage, conformément aux réglementations en vigueur. Le créateur devra s'assurer au préalable de la validité technique de sa proposition.

La pose de cartels indiquant l'auteur, le titre de l'intervention et sa date, sera prévu, tenant compte de la signalétique existante dans l'espace public. De même, dès l'achèvement des réalisations de l'œuvre d'art, une campagne photographique sera menée.

C - Coût de maintenance, de fonctionnement et d'entretien

À l'appui d'une note de présentation artistique, il sera demandé au créateur de rédiger une note d'installation de sa proposition. Il devra être fait mention, dans cette note, des conditions précises de maintenance et d'entretien de l'œuvre, et des coûts d'entretien estimés.

Dans la mesure où il ne sera pas alloué d'autre budget que celui prévu pour la maintenance des lieux, l'entretien courant de l'œuvre devra être simple et n'imposer aucun coût supplémentaire ni aucune difficulté particulière. Les responsables de l'œuvre s'assureront des conditions de son entretien et de sa maintenance.

Si la notion des coûts de maintenance et d'entretien de l'œuvre demeure une contrainte ferme et réelle à sa mise en œuvre, elle ne doit cependant pas constituer en soi un obstacle à sa conception.



ANNEXES

- I. Ville de Caen, présentation**
- II. Place Saint-Sauveur, présentation**
- III. Historique de la présence de la statue de Louis XIV à Caen**
- IV. Préfiguration des nouveaux aménagements de la place saint-Sauveur**
- V. Plans de la place Saint-Sauveur**
- VI. Photographies aériennes de la place**
- VII. Vues des événements sur la place**
- VIII. Aperçu du cadre architectural de la place**

Annexe I

Ville de Caen

Caen est une ville du nord-ouest de la France, chef-lieu de la région Basse-Normandie, préfecture du département du Calvados, traversée par l'Orne.

À deux heures au nord-ouest de Paris, et reliée au sud de l'Angleterre par la ligne de ferry Caen-(Ouistreham)-Portsmouth, Caen est située au centre-nord de sa région, sur laquelle elle exerce son pouvoir politique, économique et culturel.

Cité de Guillaume le Conquérant, la ville a hérité d'un patrimoine exceptionnel, qu'elle a su préserver au cours des siècles jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, où elle fut d'ailleurs une place-clé de la bataille de Normandie.

Située à quelques kilomètres du littoral, des plages du Débarquement, des célèbres stations balnéaires de Deauville ou de Cabourg, de la Suisse normande ou encore du pays d'Auge.

Peuplée intra-muros de 109 312 habitants, et à la tête d'une aire urbaine de 385 482 habitants, Caen est la première commune du département du Calvados et de la Basse-Normandie. Elle est également la troisième commune (après Le Havre et Rouen) et la troisième agglomération (après Rouen et Le Havre) de Normandie. L'aire urbaine de Caen, quant à elle, est la deuxième de Normandie après celle de Rouen, et occupe le 21^e rang national.



Aménagement de la place Saint-Sauveur pour la préfiguration de sa piétonisation



Fouille archéologique de la place Saint-Sauveur.

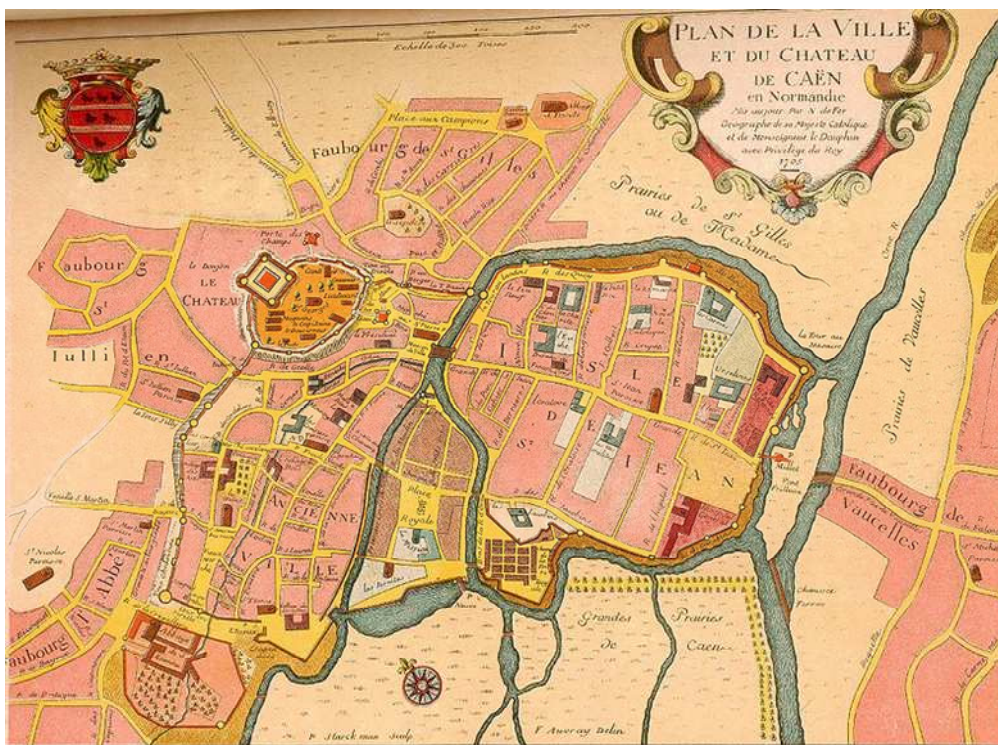
Annexe II

Place Saint-Sauveur

Les Origine de la place Saint-Sauveur

Depuis le Moyen Âge, la place Saint-Sauveur est un des principaux espaces publics de Caen. Le seul accès à la vieille ville pour la population de Bourg-l'Abbé ou pour les personnes venant de l'ouest (Bessin, Cotentin, Avranchin ou Bretagne) se fait par l'étroit pont-levis de la Porte Saint-Martin reliée à la place Saint-Sauveur par la rue Pémagnie. La place, alors nommée place du Piloni ou du Vieux-Marché jusqu'en 1776, est bordée de maisons en bois bâties sur des porches formant des passages couverts.

Comme le démontrent les différentes dénominations de la place, cet espace public remplit plusieurs fonctions, outre celle de transit. S'y tient un des plus anciens marchés de la ville. La proximité de l'université de Caen entre la rue de la Chaîne (rue Pasteur) et la rue Saint-Sauveur en fait le lieu de prédilection pour les étudiants qui y logent. Elle est également utilisée pour des missions nettement moins heureuses : on y installe en effet l'échafaud et le pilori. Les prisonniers sont sortis de la prison de la rue de Geôle, parcourent la rue Saint-Pierre, se recueillent place Belle-Croix (place Malherbe actuelle), puis remontent la rue aux Fromages, surnommée rue Monte-à-Regret, pour finir leurs jours place du Piloni. On y expose également les cadavres des suicidés, pendus au gibet par les pieds.



Plan de la ville de Caen en 1705

Annexe II

Place Saint-Sauveur - suite -

La grande opération d'urbanisme de l'époque classique

À partir de la fin du XVII^e siècle et du début du XVIII^e siècle, la foire de Caen connut un développement assez important et la population passa de 25 000 à 32 000 habitants. La ville atteint son pic de population ; selon Jean-Aimar Piganiol de La Force, la ville compterait environ 50 000 habitants en 1754.

Au XVIII^e siècle, Caen est encore une ville à la physionomie héritée du Moyen Âge. Excepté le quartier de la Place Royale (actuellement place de la République) aménagé au XVII^e siècle sur une ancienne prairie entre Noë et Grand Odon, *les Petits Prés*, le reste de la cité est composé de rues étroites et de ruelles sinueuses, scindées par de nombreux cours d'eau (Noë, Petit et Grand Odon). La paroisse Saint-Sauveur ne fait pas exception à ce tableau. En 1688, la rue Pémagnie est en partie redressée et élargie. Dix ans plus tard, on déplace le petit cimetière qui se situe devant et autour de l'église, mais des maisons envahissent rapidement l'espace laissé libre rue de la chaîne et rue Saint-Sauveur.

Mais au XVIII^e siècle, la ville de Caen s'inscrit dans le grand mouvement de renouveau urbanistique à l'œuvre en France. En 1735, une ordonnance des échevins de Caen ordonne le réaménagement de la place Saint-Sauveur ; on fait donc détruire les anciennes bâtisses médiévales pour permettre aux plus fortunés de construire de beaux hôtels particuliers sur un nouvel alignement. L'un de ces premiers est l'hôtel de Fouet (n°20 actuel), construit vers 1740. Derrière une apparence identique, on peut distinguer des différences : les clés des baies sont parfois simplement épannelées ou au contraire ornées d'une agrafe rocaille et tous les immeubles ne sont pas dotés de portes-cochères. Afin de respecter l'alignement, on n'hésite pas à élever une façade classique sur l'église du Vieux Saint-Sauveur en avant de l'ancien portail du XV^e siècle. Ce bel ensemble, caractéristique de l'urbanisme de l'époque classique, est rehaussé par l'installation dans les années 1960 d'une statue de Louis XIV.

Entre 1752 et 1775, le baron de Fontette, intendant de la Généralité de Caen, vient compléter ce réaménagement. Il fait raser une partie des remparts et percer une rue rectiligne depuis la place des Petites Boucheries à travers les jardins de l'abbaye aux Hommes ; au bout de cette nouvelle voie, la rue Saint-Benoît (actuelle rue Guillaume-le-Conquérant), on aménage une place octogonale, nommée place Fontette à partir de 1763. Les rues Saint-Pierre et Écuyère sont également alignées et élargies afin de permettre un accès direct et rapide au centre de la ville. Un nouveau palais de justice, avec une façade gréco-romaine, est élevé à partir de 1781 ; les travaux, interrompus par la Révolution, reprennent en 1809 et on achève alors l'aile sur la place Saint-Sauveur. Joutant l'ancienne place du Pilon, la création du dispositif place Fontette-rue Saint-Benoît a permis de délester la vieille place d'une très grande partie du trafic qui l'encombrait et d'améliorer ainsi sensiblement la circulation à Caen.

Annexe III

Historique de la présence de la statue de Louis XIV à Caen

Une statue équestre, en pierre, haute de huit pieds et élevée sur un piédestal de douze pieds (environ 2m40 et 3m60), est inaugurée le 5 septembre 1685 – jour de l'anniversaire du souverain et peu de temps avant la signature de la révocation de l'Edit de Nantes, à Fontainebleau le 18 octobre - place Royale. Elle représente Louis XIV et est l'œuvre du sculpteur caennais Jean POSTEL. La cérémonie est présidée par l'intendant M. de MORANGIS et par le poète SEGRAIS alors premier échevin de la ville. Le monument porte quatre inscriptions dont celle-ci rédigée par SEGRAIS :

*A cette auguste Majesté,
A cette héroïque fierté,
Reconnaissez races futures,
LOUIS, Roy juste et conquérant;
L'Histoire vous dira par quelles aventures,
Il mérita le nom de GRAND.*

Les rues sont éclairées de lanternes, et des fontaines de vin ainsi que des tables ont été prévues en divers endroits de la ville. Un bal s'ouvre et dure toute la nuit.

Dans la nuit du 3 au 4 juillet 1791, une bande d'exaltés, affiliée au club des Amis de la Constitution qui tient ses séances dans l'église au couvent des Jacobins, renversent et brisent le monument. Le 6 juillet 1791, sur l'ordre du tribunal du district, CAILLE-DESMARES, délégué chargé de l'accusation, commence des poursuites qui n'aboutissent à aucun résultat; trop de personnes influentes ont encouragé les malfaiteurs.

Le 24 décembre 1819, le maire, le comte de Vendevre, décide que la statue doit être remplacée et le projet est confié au sculpteur Louis PETITOT (1794-1862).

Le 9 septembre 1827, Madame la Dauphine, Marie Thérèse Charlotte, duchesse d'Angoulême (1778-1851) de passage à Caen en se rendant à Cherbourg, scelle de sa main le bloc de marbre qui couronne le piédestal.

Le 24 avril 1828 a lieu l'inauguration en présence du maire Louis d'OSSEVILLE et du sculpteur. L'artillerie du château tonne et les cloches tintent à toute volée.

La statue en bronze représente Louis XIV à pied en empereur romain, mesure 3m65 de haut, pèse près de quatre tonnes. Elle est l'œuvre du sculpteur Louis PETITOT (âgé de 34 ans) et de l'architecte Romain HAROU-ROMAIN. Elle a été fondue dans les ateliers de M. CROSATIER à Paris. La statue coûte environ soixante mille francs, le gouvernement ayant fourni le socle du piédestal.

Annexe III

Historique de la présence de la statue de Louis XIV à Caen -suite-

En 1881, le maire Albert MERIEL débaptise la place Royale en place de la République, et la municipalité envisage d'installer un kiosque à musique en lieu et place de la statue. Le 18 août 1882 la décision est prise de déplacer Louis XIV vers la place du Parc (actuelle place Louis GUILLOUARD) devant le mur du Lycée face au boulevard BERTRAND.

Durant la seconde guerre mondiale, grâce aux efforts et à la diplomatie de Robert Norbert SAUVAGE, archiviste départemental, il évite la "réquisition" de l'occupant très amateur de bronze. Il reste à cet endroit jusqu'au 2 décembre 1961. L'ancien lycée devient l'Hôtel de Ville, le mur et les grilles de façade sont démolis.

Sur cette place s'élève la statue en bronze d'Elie de BEAUMONT, né en 1798 et décédé en 1874 à Canon, ingénieur des mines, professeur au Collège de France, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et sénateur en 1852. L'endroit choisi le 11 novembre 1875, la statue due à ROCHER est inaugurée le 6 août 1876, mais elle n'a pas la chance de Louis XIV et est "réquisitionnée" par les allemands. Le socle reste vide jusqu'au 27 janvier 1953 où sur l'imposant socle en granit de Vire, appartenant en fait à la Société Linéenne de Normandie qui fit ériger la statue d'Elie de BEAUMONT par souscription, on place une statue de Malherbe sortie tout droit des ateliers de l'Ecole des Beaux Arts et du ciseau du sculpteur WLERICK. La statue ne coûte pas un sou à la Ville de Caen : c'est un cadeau de l'Etat.



Le 2 décembre 1961, LOUIS XIV, en une journée, est déplacé de la place Guillouard à la place Saint Sauveur.

La statue actuelle a donc passé 54 ans place de la République, 79 ans place Guillouard et 50 ans place Saint Sauveur.

*Patrice BERTRAND
Archives Municipales
Février 2011*

Annexe IV

Préfiguration des nouveaux aménagements de la place Saint-Sauveur



Conception Bertrand Paulet, architecte paysagiste

NB : Les arbres présents sur la partie droite de l'image ne seront pas présents dans la réalisation

Annexe V

Plans de la place Saint-Sauveur

VILLE DE CAEN

PLACE SAINT SAUVEUR

PLAN PROJET



AGENCE BERTRAND PAULET - PAYSAGISTE DPLG
33, rue Bourcel - 75019 PARIS - bertrand.paulet@wanadoo.fr

Phase: PROJET Nord Echelle: 1:1000 Date: Octobre 2011 Page:

VILLE DE CAEN

PLACE SAINT SAUVEUR

PLAN PROJET



AGENCE BERTRAND PAULET - PAYSAGISTE DPLG
33, rue Bourcel - 75019 PARIS - bertrand.paulet@wanadoo.fr

Phase: PROJET Nord Echelle: 1:500 Date: Octobre 2011 Page:

Annexe VI
Photographies aériennes de la place



Annexe VII

Vues des événements sur la place



Annexe VIII

Aperçu du cadre architectural de la place



